CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Prestations et produits de La Villa des Chefs

PREAMBULE

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société Délices au capital de 10 000 euros dont le siège social est à Aix-en-Provence, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro de SIRET 491 526 364 000 22
Ces conditions s'appliquent à toute transaction effectuée sur le Site www.lavilladeschefs.com et à toutes autres conditions, notamment celles en vigueur pour les commandes faites directement par téléphone ou par messagerie.
Nous vous invitons à lire attentivement et dans leur intégralité les présentes Conditions Générales de Vente.
L'acceptation de ces conditions est indispensable avant d'effectuer l'une ou l'autre des actions suivantes: (i) l'accès ou l'utilisation du Site pour quelque raison, (ii) l'acquisition, la réception, ou l'utilisation d'un Carton d'invitation (iii) l'inscription par le Site ou par téléphone ou par messagerie après consultation du Site, à un événement à La Villa des Chefs.

En réalisant l'une ou l'autre des actions citées plus haut, vous signifiez donc votre acceptation sans réserve des présentes conditions dans leur intégralité.

I-/ Définitions

Les termes ci-après définis auront dans les présentes Conditions Générales de Vente les significations suivantes :

Carton d'invitation : désigne le concept d'invitation permettant de participer à un cours ou stage de cuisine, de pâtisserie ou d'œnologie (ou oenophilie) selon les différentes formules proposées sur le Site (onglets « Offrir ») et pour une date à sélectionner sur notre programme (onglet « Calendrier des cours »).
Utilisateur : désigne la personne qui navigue sur ou se connecte au Site, sans être nécessairement un Client ou un Bénéficiaire.
La Villa des Chefs : désigne La Villa des Chefs
Bénéficiaire : désigne la personne utilisatrice du Carton d'invitation
Prestation : désigne la prestation fournie par La Villa des Chefs au Bénéficiaire parmi la sélection d'offres d'événement La Villa des Chefs, contenue sur le Site - cours ou stage de cuisine, de pâtisserie ou d'œnologie (ou oenophilie) selon les différentes formules présentées sur le Site - sous réserve de la programmation par La Villa des Chefs de la Prestation et de la disponibilité du Produit à la date ou aux dates choisies par le Bénéficiaire.
Produits : désigne les produits dérivés de l'activité de prestation de La Villa des Chefs et proposés à la vente
Client : désigne la personne qui achète un Carton d'invitation ou qui passe commande d'une réservation directe pour participer à une Prestation proposée par La Villa des Chefs, étant entendu que le Client peut ou non être le Bénéficiaire de la Prestation selon qu'il fera un usage personnel du Carton d'invitation ou qu'il l'offrira.
Partie(s) : désigne le Client et/ou La Villa des Chefs
Données personnelles : désigne toute les informations permettant, notamment sur Internet, d'identifier directement ou indirectement une personne physique (nom, prénom, adresse électronique ect…).
Site : désigne le Site accessible sous l'URL http://www.lavilladeschefs.com
Prestation La Villa des Chefs : désigne tout événeemnt organisé par La Villa des Chefs de type cours ou stage de cuisine, de pâtisserie ou d'œnologie (ou oenophilie) selon les différentes formules proposées, sur une ou plusieurs journées
Carton d'invitation : achat par le client d'une invitation pour participer à une Prestation - cours ou stage de cuisine, de pâtisserie ou d'œnologie (ou oenophilie) - selon les différentes formules proposées, sur une ou plusieurs journées.
La Date : désigne une date pour laquelle le Bénéficiaire ou Le Client a réservé sa participation à une Prestation.

II-/CHAMP D'APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Il vous est proposé de commander un Carton d'invitation à une Prestation La Villa des Chefs soit pour vous même soit pour un autre bénéficiaire, ou de commander une des Produits proposés par La Villa des Chefs sous l'URL http://www.lavilladeschefs.com
L'achat d'un carton d'invitation est réservé aux seuls utilisateurs ayant préalablement pris connaissance des Conditions Générales de Vente dans leur intégralité en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet et les ayant acceptées en cochant la case adaptée « *J'ai lu et j'accepte les conditions générales* * ».
Sans cette acceptation, la poursuite du processus de commande est techniquement impossible. En conséquence, la finalisation du processus de commande sur le Site vaut acceptation expresse par l'utilisateur des présentes Conditions Généralesde Ventes.
Les présentes Conditions Générales de Ventes s'appliquent pour toutes les commandes des Cartons d'invitation ou les produits passées sur le Site ou par téléphone aux numéros 04 42 24 19 52.
Les présentes Conditions Générales de Ventes sont valables à compter du 14 Août 2024. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de ces Conditions. La Villa des Chefs se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées et confirmées par La Villa des Chefs. Tout Client déclare avoir la capacité juridique conformément à l'article 1124 du Code Civil pour contracter et utiliser le Site conformément aux Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation du Site.
Le Client s'engage à renseigner le Bénéficiaire a qui il remet une invitation de l'ensemble des éléments ci-après qui sont susceptibles de le concerner directement ou indirectement.

ARTICLE 1 : PROCESSUS DE PASSATION DES COMMANDES ET FORMATION DU CONTRAT

Vous pouvez passer vos commandes de carton d'invitation et de produits directement :
- Soit par Internet sur le Site : http://www.lavilladeschefs.com

Soit par téléphone au numéro 04 42 24 19 52, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00.
- La procédure de passation des commandes sur le Site comporte notamment les étapes suivantes :
- Sélection sur le Site d'un ou de plusieurs Carton d'invitation ou Produits en cliquant sur la commande « Achetez cette formule »;
- Suite à cette sélection, un récapitulatif reprenant l'ensemble des choix et le prix total des Cartons d'invitation et de Produits sélectionnés, vous devez préciser le nombre de participants, les nom et prénom du ou des participants, ainsi qu'éventuellement un message destiné à votre invité, puis cliquer sur la commande « Ajouter au panier » ;
- Votre panier est enregistré : vous devez cliquer sur « Voir le panier » : cette page vous permettra de vérifier le détail de votre commande et ainsi d'effectuer les modifications nécessaires, avant l'enregistrement définitif de votre commande en cliquant sur « Valider la commande » ;
- Remplir vos coordonnées ou cliquer sur « Vous connecter » si vous êtes déjà client de la Villa des Chefs » ;
- Cette page vous permet de vérifier le détail de la commande, de sélectionner votre mode de paiement (paiement CB sécurisé en ligne ou Chèque bancaire – Banque domiciliée en France), puis de cocher « J'ai lu et j'accepte les Conditions générales » ;
- Vous pouvez consulter Les Conditions Générales de Ventes en cliquant sur le lien associé ;
- En cas de paiement par carte bancaire, votre commande ne sera définitivement validée qu'après l'acceptation du paiement par votre banque suite à la procédure d'identification propre à votre banque ;
- En cas de paiement par chèque bancaire, vous devez remplir l'ordre du chèque La Villa des Chefs, le numéro de référence à signaler au dos du chèque. Il permettra la mise en attente de votre commande jusqu'à réception par La Villa des Chefs de votre chèque. Toutefois, votre commande ne sera définitivementvalidée qu'à la réception du chèque par La Villa des Chefs, dans les quinze jours à compter de l'enregistrement de la commande sur le Site.
- A compter de la validation définitive de votre commande, nous vous adresserons un e-mail de confirmation de votre commande récapitulant l'ensemble des éléments relatifs à celle-ci ainsi qu'une facture acquittée sous format pdf. En imprimant et/ou en conservant cet e-mail, vous disposerez d'un moyen de preuve attestant de votre commande.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'UTILISATION DES CARTONS D'INVITATION

2.1 : Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas le Bénéficiaire du Carton d'Invitation, vous êtes invité à porter à la connaissance du Bénéficiaire les conditions ci-dessous développées.
2.2 : Pour un Carton d'invitation, seule la présentation à La Villa des Chefs par le Bénéficiaire, des noms et prénom du Client ou de la référence de la commande et des nom et prénom du Bénéficiaire, donne droit à une Prestation.
2.3 : Le Carton d'invitation donne droit à des Prestations différentes (parmi les formules d'événements proposées par La Villa des Chefs) pour le Bénéficiaire dès lors que le Bénéficiaire s'engage à régler à La Villa des Chefs la différence de prix, si la Prestation choisie est d'une valeur supérieure à celle du Carton d'Invitation. Dans le cas contraire, il ne sera pas établit au Bénéficiaire d'avoir sur une autre Prestation, ni du remboursement de la différence.
2.4 : Le Carton d'invitation est valable sur toutes les Prestations proposées par La Villa des Chefs, dans la limite des disponibilités.

2.5 : Le Carton d'invitation est valable une année, jusqu'à la date anniversaire du jour de la commande effectuée sur le site. Cela signifie que le bénéficiaire d'un Carton d'invitation ne peut prétendre à réserver La Date de sa participation (et non pas la date à laquelle il réserve sa participation) plus d'une année après la date du jour de la commande.

. Le Bénéficiaire ne peut demander aucun report de la validité de son Carton d'invitation.
En effet, la planification des sessions inscrites sur calendrier en ligne (https://www.lavilladeschefs.com/calendrier) repose sur le contingent des invitations en attente d'être honorées sur les 12 mois glissants et dont la date de validation n'est pas expirée.
Tout report suppose par conséquent qu'une place n'a pas été honorée sur un cours programmé, ce qui représente un préjudice économique pour La Villa des Chefs.
2.5 Bis : Pour le cas où un département ou une région du territoire national, ou le pays entier, serait frappé d'une pandémie conduisant des restrictions de circulation limitant le déplacement du Bénéficiaire et susceptible de l'empêcher de participer une Prestation pendant une période donnée, le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucun report de la validité de son invitation dès lors que La Villa des Chefs aura été en mesure d'organiser la prestation telle que prévu, ou bien aura été en mesure de proposer une Prestation alternative à distance (cours en visio-conférence) au cours de cette période.
Si le Bénéficiaire est empêché à titre personnel d'utiliser son Carton d'invitation dans le délai de validité pour une raison liée à la crise sanitaire (détecté positif, cas contact, quarantaine, confinement personnel,…), le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucun report de la validité de son Carton d'invitation.

2.6 : Le Carton d'invitation est utilisable après réservation d'une prestation par le Bénéficiaire par envoi d'un email à l'adresse reservations@lavilladeschefs.com, en précisant la date de la prestation, le type d'événement, les noms et prénom du Client ou de la référence de la commande et les nom et prénom du Bénéficiaire.
Aucune réservation par téléphone ou par l'envoi de SMS ne sera prise en compte.

2.7 : Après réservation par le Bénéficiaire d'une Prestation à une date donnée (« La Date »), les conditions de report ou d'annulation d'une prestation sont les suivantes :
- Modification de la Date de la Prestation sur demande du Bénéficiaire (demande d'annulation ou de report de la réservation qui a été effectuée), et cela pour quelque raison que ce soit :
- Possibilité de report sur une nouvelle date pour une demande établie par email jusqu'à 30 jours avant La Date (sans nécessité de justifier la raison du déplacement de La Date). Toutefois, le Bénéficiaire est placé dans l'obligation de préciser la nouvelle Date à laquelle il souhaite de nouveau s'inscrire, parmi celles affichées sur le Calendrier et présentant encore des disponibilités ;
- Pour une demande de report de Date faite à moins de 30 jours avant La Date: le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni à aucune compensation de quelque nature que ce soit, ni à une nouvelle réservation d'une Prestation à une autre Date et cela quelle que soit la raison de sa demande de désistement.
- En cas d'annulation de la séance par manque de participants, La Villa des Chefs proposera de reprogrammer le cours sans que le déplacement de La Date donne lieu à un quelconque dédommagement au profit du Bénéficiaire.
- En cas d'indisponibilité du Chef lors d'une date programmée, dès lors que le menu reste identique à celui prévu lors de la réservation initiale, le cours restera programmé avec les personnes déjà inscrites sur cette date avec un autre Chef. Le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni à aucune compensation de quelque nature que ce soit, ni à une nouvelle réservation d'une Prestation àune autre Date lors d'un changement du Chef.
- Si le Bénéficiaire est empêché à titre personnel de participer à un cours auquel il est inscrit pour une raison liée à la crise sanitaire (détecté positif, cas contact, quarantaine, confinement personnel,…), le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun report de la date de sa participation, ni à aucun remboursement.

- Cas particulier de la prestation « Le Catamaran des Chefs » :
- en cas d'annulation de la séance du fait de conditions météorologiques défavorables et incompatibles de l'activité prévue (Etat Mer agitée - Beaufort 4 selon prévisions avec préavis de 48 heures), le cours de cuisine sera effectué à La Villa des Chefs (Aix-en-Provence) selon les même horaires, et un avoir correspondant à la différence entre le prix de la formule « Catamaran des Chefs » et celui de la formule « Menu Privilège » sera attribué à chaque participant. Cet avoir sera à utiliser pour l'achat de produits de La Villa des Chefs. L'annulation de la prestation à bord du Catamaran pour raison de conditions météorologiques défavorables ne donne pas lieu à un report de date de la prestation, ni à un quelconque dédommagement au profit du Bénéficiaire.
- le Bénéficiaire d'un Carton d'Invitation pour une journée sur « Le Catamaran des Chefs » devra s'inscrire sur la prochaine date proposée sur notre calendrier qui suivra l'achat de son invitation. Il ne pourra prétendre à prolonger son invitation jusqu'à une autre date. Si la date proposée sur le calendrier ne convient pas au bénéficiaire du Carton d'invitation, celui-ci pourra opter pour une autre formule de son choix parmi celles proposées à La Villa des Chefs, dans la limite de validité de son Carton d'invitation.
- En cas de non présence du Bénéficiaire à La Date de la Prestation, et cela pour quelque raison que ce soit, le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni nouvelle réservation d'une Prestation à une autre Date.

- Cas particulier d'une commande établie entre le 15 Novembre de l'année N et le 15 Janvier de l'année N+1 pour une réservation directe d'un cours daté: toute commande effectuée au cours de cette période pour participer à un cours daté qui figure sur le calendrier en ligne (https://www.lavilladeschefs.com/calendrier) ne pourra faire l'objet d'un report qu'elle que soit le préavis de la demande de report et le motif de ce report, ni d'un remboursement.

2.8 : En cas de non utilisation du Carton d'invitation (pas d'inscription à une session à La Villa des Chefs dans la période de

validité de la dite invitation), le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation de quelque nature que ce soit.

2.9 : Pour le cas ou le département, la région ou le pays serait frappé d'une pandémie conduisant à des restrictions de circulation limitant le déplacement du Bénéficiaire et susceptible de l'empêcher de participer à la Prestation à La Date de la Prestation, le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni nouvelle réservation d'une Prestation à une autre Date dès lors que La Villa des Chefs sera en mesure de proposer une Prestation alternative à distance (cours en visio-conférence).
Si La Villa des Chefs n'est pas en mesure de proposer de Prestation alternative, le Bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement mais il se verra proposé le report de la Prestation à une date déterminée, dès que les conditions de circulation seront revenues à la normale. Dans ce cas, le Bénéficiaire ne pourra pas prétendre à participer à la Prestation à une autre date que celle fixée par La Villa des Chefs.

2.10 : Le Client s'engage à renseigner le Bénéficiaire a qui il remet une invitation de l'ensemble des éléments de l'Article 2.

ARTICLE 3 : PRIX

Les prix figurant sur le Site et sur la Brochure associée sont destinés à la clientèle hors entreprises et professionnels. Ce sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. La Villa des Chefs se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le Site le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur. Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de commandes, de transport et de livraison pour autant qu'elles aient lieu dans les zones géographiques prévues ci-après.

3.1 : Conditions de règlement

Le prix est exigible à la commande. Les paiements seront effectués par chèque ou Carte Bancaire. Les paiements par Carte Bancaire ils seront réalisés par le biais du système sécurisé de telle sorte qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau, hormis l'opérateur La Villa des Chefs en charge de la transaction. Il sera adressé à l'acheteur une facture électronique sous format pdf par email. Celle-ci indiquera les nom et prénom du Client et l'adresse qu'il aura indiqué (adresse de facturation) en remplissant son formulaire de commande en ligne, faisant ressortir la TVA.

- Paiement par carte bancaire : le Client rempli le formulaire de commande jusqu'à la procédure de règlement. Une fois inscrits les paramètres de la CB, il est mis en relation automatiquement avec le serveur de sa banque. La Villa des Chefs n'est pas accès aux paramètres de la CB. Votre commande ne sera définitivement validée uniquement après l'acceptation du paiement par votre banque ;
- Paiement par chèque bancaire : le Client fera parvenir à La Villa des Chefs, 1225 Chemin de la Blaque 13090 Aix-en-Provence, un courrier accompagné du chèque à l'ordre de La Villa des Chefs, en indiquant au dos le numéro de référence de la commande. Toutefois, votre commande ne sera définitivement validée qu'à l'encaissement du chèque par La Villa des Chefs.

Article 3.2 : Sécurité des paiements

Afin de protéger le Client contre toute pratique frauduleuse, les commandes de Carton d'invitation et de produits font l'objet de contrôles réguliers. Dans le cadre cette procédure, nos services pourront être amenés à suspendre le traitement d'une commande et à contacter l'Utilisateur ou le Client pour obtenir des justificatifs nécessaires au déblocage de la commande : justificatifs de domicile, d'identité ou de débit. Ces justificatifs devront correspondre aux coordonnées de livraison et de facturation entrées lors de la commande ainsi que, le cas échéant, aux coordonnées du porteur de la carte de paiement utilisée. Pour une commande qui présente une adresse de livraison différente de l'adresse de facturation, nos services pourront ainsi être amenés à prendre contact avec les deux personnes mentionnées ; à savoir, la personne rattachée à l'adresse de facturation et celle indiquée pour l'adresse de livraison. Les informations obtenues dans ce cadre pourront faire l'objet d'un traitement automatisé de données, ayant pour finalité de définir un niveau de sécurité des transactions et de lutter contre la fraude. Ces justificatifs pourront être demandés par courrier électronique, postal ou par téléphone.

ARTICLE 4 : DROIT DE RETRACTATION

Lors de l'achat d'un Carton d'invitation ou d'un Produit sur le Site, selon les termes de l'article L.121-20 du Code de la consommation, Le Client dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de traitement et d'envoi de l'invitation, des frais liés au

traitement administratif de l'annulation (traitement spécifique de la Base de Données Clients et traitement comptable) qui s'élèvent à un total de 40€.

Le délai mentionné ci-dessus court à compter de l'enregistrement de la commande. Les frais de retour resteront à la charge du Client. Seuls les Cartons d'Invitation (envoi postal) et les Produits retournés dans les délais de 14 jours et en parfait état (les Cartons d'invitation et produits retournés notamment endommagés, salis, ne seront pas repris) pourront être remboursés.

L'annulation devra être notifiée par courrier Recommandé, tout comme les Cartons d'invitation et les Produits devront être retournés, à l'adresse de correspondance suivante : La Villa des Chefs, 1225 Chemin de la Blaque, 13090 Aix-en-Provence. Seules les demandes reçues par courrier dans le délai de 14 jours francs seront traitées.

Tout retour effectué conformément aux conditions du présent article donnera lieu à un remboursement de la totalité des sommes, moins les frais forfaitaires de 40€, au plus tard dans les trente jours à compter de la réception du courrier ou du Carton ou des objets retournés.

ARTICLE 5 : PREUVE DES COMMANDES/ARCHIVAGE

Vous êtes expressément informé que, sauf erreur manifeste dont vous apporteriez la preuve, les données conservées dans les bases de données de La Villa des Chefs ont force probante quant aux commandes passées. La Villa des Chefs archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de La Villa des Chefs seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties, et constituent des preuves recevables et opposables dans les mêmes termes et avec la même force probante que tout document qui serait reçu et conservé par écrit.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITE DES DATES DE PRESTATIONS ET DES PRODUITS

Les Prestations sont des événements dont la programmation dépend de la disponibilité des intervenants et du lieu de sa réalisation. La programmation des prestations est établie également d'une part en fonction du nombre de Bénéficiaires en attente d'une Date et d'autre part en fonction de la durée de validité limitée dans le temps des Carton d'invitation. En aucun cas, La Villa des Chefs ne pourra satisfaire de manière systématique la demande individuelle de Date de la part de chaque Bénéficiaire.
Si Le Bénéficiaire ne trouve pas de Date correspondant à ses disponibilités personnelles ou à son goût personnel lors de sa première démarche de réservation de sa participation à La Prestation dont il bénéficie, il disposera de deux possibilités :

- Soit attendre l'évolution de la programmation dans le temps jusqu'à trouver La Date qui lui convient, dans la limite de validité du Carton d'invitation;
- Soit demander à La Villa des Chefs de bénéficier d'un échange de Prestation dans les conditions définies à l'Article 2.3, dans la limite de validité du Carton d'invitation.

Le Bénéficiaire est seul responsable de la gestion du préavis nécessaire à la réservation d'une Date dans la limite de validité de son Carton d'Invitation. En aucun cas, La Villa des Chefs ne pourra être tenu responsable de ne pouvoir satisfaire Le Bénéficiaire qui demande à s'inscrire sur une Date pour une Prestation pour laquelle il n'y a plus de disponibilité (nombre maximum de participants inscrits déjà atteint). Une impossibilité d'inscription à un Date de Prestation du fait d'indisponibilité ne pourra donner lieu à une prolongation de la limite de validité du Carton d'invitation.

Le Client s'engage à renseigner le Bénéficiaire a qui il remet un Carton d'invitation de l'ensemble des éléments de cet Article.

En cas de rupture de stocks temporaire ou définitive d'un Produit de la boutique (de type tablier brodé par exemple), le Client sera informé de cette indisponibilité. Si une commande ne peut être honorée en raison d'une rupture de stock, le Client disposera de deux possibilités :

- Soit attendre que le Produit soit de nouveau disponible ;
- Soit, annuler sa commande du Produit. Il sera alors remboursé de la totalité des sommes versées pour l'achat du Produit, dans les 30 jours au plus tard de leur versement ;

ARTICLE 7 : LIVRAISON

Article 7.1 : Lieu de livraison

La vente en ligne des produits et services présentés dans le site est destinée aux acheteurs qui résident en France, dans les DOM-TOM comme à l'étranger. Pour des livraisons requises en dehors de la France Métropolitaine (DOM-TOM, pays étrangers), le tarif

du frais de port présenté sur le Site n'est pas applicable. La Villa des Chefs se réserve la possibilité de réviser celui-ci selon le coût d'acheminement du Carton d'invitation et du Produit. Les Cartons d'invitation et les Produits vous seront livrés à l'adresse que vous aurez indiquée lors de la saisie de votre commande. La responsabilité de La Villa des Chefs ne saurait donc en aucun cas être engagée à quelque titre que ce soit en cas d'absence de votre part lors de la livraison du Produit ou en cas d'erreur de saisie, de votre part, lors de la passation de la commande. Il vous incombera de contacter La Villa des Chefs.

Article 7.2 : Mode d'acheminement et délai de livraison

- La livraison du Carton d'invitation s'effectuera par courrier postal.
- La livraison du produit de la boutique s'effectuera par courrier suivi (la Poste).
- Les délais d'expédition, qui varient selon le mode de paiement, sont les suivants :
  - Si vous payez par carte bancaire, le Carton d'invitation vous sera remis par email sous 24 heures et le Produit posté sous 48 heures ;
  - Si vous payez par chèque bancaire, le Coffret Cadeau sera expédié dès réception du chèque.

Toutefois, en cas de retard manifeste, La Villa des Chefs s'engage à mettre en œuvre toute action utile afin de contrôler, puis régler tout dysfonctionnement du service de transport. Les livraisons de Produits n'ont pas lieu les Samedis et Dimanches.

Article 7.3 : Frais de port

Les frais de port pour la France Métropolitaine sont forfaitaires et sont facturés en complément du prix des Carton d'invitation et des Produits:

- Commande d'un Carton d'invitation et envoi par email ou lettre: Gratuit.
- Commande d'un Tablier brodé : 6,90 € TTC en colis suivi.

ARTICLE 8 : NON CONFORMITE LORS D'UNE LIVRAISON

Tout Produit livré doit faire l'objet d'un contrôle minutieux de la part du Client et d'éventuelles réserves sur le bordereau du transporteur en cas de détérioration partielle ou totale. Le Client devra également indiquer et motiver, au transporteur, ses réserves par lettre recommandée, dans les 72 heures ouvrées à compter de la réception du Produit contesté.
En l'absence de réserves, le Produit est réputé livré en bon état et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation ultérieure auprès de La Villa des Chefs.

ARTICLE 9 : DUREE DE VALIDITE DES CARTONS D'INVITATION

Les Cartons d'invitation ont une durée d'utilisation (date de la réalisation du cours) limitée à une année, à la date anniversaire de la commande faite sur le Site oupar téléphone. Le Client s'engage à renseigner le Bénéficiaire à qui il remet un Carton d'invitation de l'ensemble des éléments decet Article, ainsi que ceux de l'Article 2.5 et 2.7 en particulier.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

La Villa des Chefs, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

ARTICLE 11 : SERVICE CLIENT-RECLAMATION

Toute autre demande d'informations et de précisions quant à, notamment, l'achat, l'échange, le fonctionnement des Cartons d'invitation ou l'achat des Produits, doit être adressée à La Villa des Chefs :

- soit par téléphone au 04 42 24 19 52 du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00
- soit par l'intermédiaire de notre Site Internet http://www.lavilladeschefs.com en se reportant à la rubrique "Contact",

ARTICLE 12 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Soucieux du respect de la vie privée de l'Utilisateur et de la protection des informations qui lui sont transmises, La Villa des Chefs respecte la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée. La Villa des Chefs vous informe qu'elle sera amenée à collecter des données personnelles nécessaires vous concernant lors de votre commande ainsi que le Bénéficiaire, lors de la demande de vérification de la validité de votre Carton d'invitation ou à l'occasion de son utilisation. Les informations collectés au moment de votre commande ou inscription à une Prestation et lors d'une demande de vérification de la validité de votre

Carton d’invitation, font l'objet d'un traitement informatique par La Villa des Chefs, aux fins d'enregistrement et de traitement des commandes, de gestion de votre compte Client, et de diffusion d’informations et d’offre particulières destinées à nos Clients et Bénéficiaires.
Tout Utilisateur du Site a la possibilité en s'inscrivant à la Newsletter, de recevoir par courrier électronique des informations lui permettant de mieux connaître les offres proposées par La Villa des Chefs.
Tout Utilisateur aura la possibilité de s'opposer sans frais, hormis ceux liés à la transmission du refus, à l'utilisation de ses coordonnées lorsque celles-ci sont recueillies et chaque fois qu'un email d’information ou d’offres lui sera adressé.
Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 " Informatique et Libertés ", modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données personnelles et un droit d'opposition que vous exercez. Pour ce faire, vous devez faire parvenir un courrier à l'adresse de correspondance suivante : La Villa des Chefs, 1225 Chemin de la Blaque 13090 Aix-en-Provence.

ARTICLE 13 : ASSURANCE

La Villa des Chefs a souscrit auprès d'une assurance notoirement connue, une assurance responsabilité civile et professionnelle qui couvre notamment les conséquences pécuniaires pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés au Bénéficiaire par suite de fautes, erreurs de fait ou de droit, omissions ou négligences commises lors d’une Prestation.

ARTICLE 14 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les éléments composants le Site, le Carton d’invitation et les Produits, notamment sous forme de textes, photographies, images, icônes, logos, qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores, sont la propriété intégrale et exclusive de La Villa des Chefs. Il est strictement interdit de reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, par lien simple ou par hypertexte sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou d'exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie des éléments mentionnés à l'alinéa précédent sans l'autorisation écrite et préalable de La Villa des Chefs.

ARTICLE 15 : INTEGRITE DU CONTRAT

Le fait que La Villa des Chefs ne se prévale pas à un moment donné de l'une des clauses des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation, de la part de La Villa des Chefs, à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.
Dans l'hypothèse où l'une des présentes dispositions devait être déclarée nulle ou réputée non écrite, la validité des autres dispositions des Conditions Générales de Ventes ne sera pas remise en cause.

ARTICLE 16 : LOI APPLICABLE

La loi régissant les présentes Conditions Générales de Vente et le contrat conclu à l'occasion d'une commande de Carton d’invitation ou de Produits, est la loi française pour tous les litiges relatifs, notamment, à leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation.

ARTICLE 17 : JURIDICTION COMPETENTE (REGLEMENT DES LITIGES)

Le tribunal compétent en cas de litige sera celui d’Aix-en-Provence.

Fait à Aix-en-Provence, le 10 Novembre 2024

Karine Lauthier Lombard
Directrice